

Organisme de formation : 2PJFORMATION, 33 rue du Ballon 93160 Noisy-le-Grand  
Tel : 01-75-91-08-69

#### INTITULÉ DE LA FORMATION

Formation mobilité taxi Seine et Marne (77)

#### PUBLIC CONCERNÉ

Conducteurs titulaires d'une carte professionnelle de chauffeur de taxi délivrée dans un autre département, souhaitant exercer dans le département de Seine-et-Marne (77)

#### Prérequis

Être titulaire d'une carte professionnelle de conducteur de taxi.

#### Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :  
Maîtriser la réglementation spécifique applicable aux taxis de Seine-et-Marne (77).  
Comprendre le fonctionnement des zones de stationnement et de prise en charge du département.  
Appliquer les tarifs réglementés fixés par la préfecture de Seine-et-Marne

#### Durée et organisation

**Durée totale** : 14 heures

**Rythme** : 2 journées de 7 heures chacune

**Modalité** : Présentiel uniquement (obligation réglementaire)  
Effectif maximum : 12 participants par session

#### Déroulé pédagogique

##### Programme sur 2 jours :

##### Jour 1 (7heures)

- **Module 1 - Connaissance du territoire**

- Principales communes et axes routiers du département
- Lieux à vocation économique, administrative, culturelle et touristique
- Points de stationnement et zones à forte activité

##### Jour 2 (7heures)

- **Module 2 – Réglementation locale de Seine-et-Marne (77)**

- Lecture et compréhension de l'arrêté préfectoral départemental.
- Zones de stationnement autorisées et secteurs d'activité.
- Tarification locale

#### Méthodes et moyens pédagogiques

- Une salle dédiée et équipée (tableau blanc, vidéoprojecteur, connexion internet)
- Support pédagogique remis aux stagiaires (papier)
- Échanges d'expérience.
- L'intervention de professionnels spécialisés dans leur domaine

#### Modalités d'évaluation

- Évaluation continue pendant la formation.
- Questions orales.
- Une attestation de suivi de formation Mobilité Taxi (Seine-et-Marne) est remise au participant à l'issue de la session.

### Suivi de l'exécution

Feuille de présence signée matin et après-midi.  
Attestation de fin de formation délivrée à chaque participant.

### Qualification des formateurs

Conformément à l'arrêté du 11 août 2017, l'ensemble de nos formateurs sont titulaires d'une carte professionnelle de conducteur de TAXI depuis plus de 5 ans. Les formateurs sont également des professionnels expérimentés dans leur domaine.

### Modalités et délais d'accès

**Modalités d'accès** : inscription via devis ou convention préalable, sur présentation des documents requis (carte professionnelle).

**Délais d'accès** : inscription à effectuer au moins 3 jours avant le début de la formation pour permettre l'organisation de la session et la validation des prérequis.

#### Accessibilité

2PJFormation s'engage à rendre la formation accessible à tout public. Toutefois, nos locaux ne permettent pas l'accueil des personnes à mobilité réduite (fauteuil roulant). Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins spécifiques dès l'inscription afin de prévoir les adaptations nécessaires).


#### Lieux de réalisation

La formation est réalisée principalement dans nos locaux situés à :

- Mareuil-lès-Meaux : 220 chemin de crécy, 77100 Mareuil-Lès-Meaux

### FIN DU PROGRAMME DE FORMATION

 Contact : JULIEN Pierre – [2pjformation@gmail.com](mailto:2pjformation@gmail.com) – 01.75.91.08.69 – <https://www.2pjformation.fr>

 Mise à jour : le programme peut être actualisé selon les évolutions réglementaires ou pédagogiques.

 Validation : JULIEN Pierre Président – Version3 06/10/2025

#### Signature

**2PJFORMATION**  
33 rue du Ballon 93160 NOISY LE GRAND  
Tél : 01 75 91 08 69  
RCS Bobigny 838270080 - n° DA 11930771193  
\* contact@2pjformation.fr \*